

**BARÈME DES HONORAIRES**

<b>LOCATION PROFESSIONNEL</b>	
<b>BAIL COMMERCIAL</b>  (Art. L 145-1 et suivants du Code de Commerce)	<b>30% HT (soit 36% TTC) du loyer annuel H.T. et Hors Charges</b>
<b>CESSION DE DROIT AU BAIL</b>	<b>30% HT (soit 36% TTC) du loyer annuel H.T. et hors charges + 10% H.T. (soit 12% TTC) du prix de cession H.T.</b>
<b>BAIL DE COURTE DUREE au plus égale à deux ans (Art L 145-5 al. 1 du Code de Commerce) ou CONVENTION D'OCCUPATION PRECAIRE</b>	<b>30% H.T. (soit 36% TTC) du loyer annuel H.T. et hors charges (prorata temporis si la durée du bail est inférieure à un an)</b>
<b>BAIL PROFESSIONNEL / BAIL CIVIL</b>  <b>BAIL A CONSTRUCTION / BAIL EMPHYTEOTIQUE</b>	<b>30% HT (soit 36% TTC) du loyer annuel HT et hors charges</b>
<b>REDACTION DE BAIL</b>	<b>1500€ H.T.</b>

## VENTE

De 0 à 100 000€	10% HT (soit 12% TTC) du prix de vente HT ou hors droits charge acquéreur et/ou vendeur
De 100 000€ à 700 000€	8% HT (soit 9,6% TTC) du prix de vente HT ou hors droits charge acquéreur et/ou vendeur
Au delà de 700 000€	6% HT (soit 7,2% TTC) du prix de vente HT ou hors droits charge acquéreur et/ou vendeur

## AUTRE OPERATION

AVIS DE VALEUR pour locaux simples avec documents fournis pour l'avis.	1250€ HT soit 1500€ TTC
INVESTISSEMENT IMMOBILIER, RECHERCHE DE BIEN	Cf honoraires vente/location

## LOCATION soumise à législation (habitation)

BAIL HABITATION	Honoraires de visite, constitution de dossier, rédaction du contrat de location : 8, 10 ou 12€ TTC / m <sup>2</sup> à la charge du locataire selon secteur. 8, 10 ou 12€ TTC / m <sup>2</sup> à la charge du bailleur selon secteur.
ETAT DES LIEUX	Honoraires de rédaction d'état des lieux (entrant et sortant) 3 € TTC / m <sup>2</sup> à la charge du locataire (entrée) 3 € TTC / m <sup>2</sup> à la charge du bailleur (entrée + sortie)
LOCATIONS SAISONNIÈRES MEUBLÉES	20 % H.T. sur le montant des loyers encaissés, à la charge du bailleur

Ces honoraires s'entendent au titre d'un mandat donné par l'une des parties à la transaction. Ils n'excluent pas des honoraires complémentaires, payables par une autre partie à l'acte, au titre d'un autre mandat.

Tous ces honoraires sont soumis au taux de TVA de 20%.

Les honoraires de transaction comprennent une étude comparative du bien permettant de déterminer sa valeur, les conseils et les services associés proposés par l'agence, la rédaction du mandat de vente, la constitution du dossier de vente, la mise en place de la communication, les déplacements du conseiller en immobilier, les visites, le suivi des clients, la négociation, la participation à la rédaction du compromis et le suivi jusqu'à la réitération de l'acte notarié.

Les honoraires de location comprennent la visite initiale, les conseils et les services associés proposés par l'agence, la rédaction du mandat de location, la constitution du dossier de location, la mise en place de la communication, les déplacements du conseiller en immobilier, les visites, le suivi des clients, la négociation, la participation à la rédaction du bail, à l'état des lieux et le suivi jusqu'à l'installation dans les locaux.

Avril 2024



RED GROUPE - siège social rond-point du Canet, 3 Technopôle du moulin, 13590  
MEYREUIL - SARLU au capital de 100€ - RCS AIX EN PROVENCE - SIRET 838 343 226  
00026 - NAF 6831Z - CARTE PROFESSIONNELLE TRANSACTION N° CPI 1310 2018 000  
027 477 délivrée par la CCI – Responsabilité Civile Professionnelle MMA PRO-PME n°  
000000144872741 – Agrément préfectoral 2020/AEFDJ/13/15